

Relevé de conclusions

Préambule : discussion sur le canevas à adopter pour la rédaction des autosaisines du COMETS.

1. *Accueil de Maïté Armengaud, médiatrice du CNRS. Elle donnera des exemples de conflits « scientifiques » et de difficultés relationnelles (problèmes de « territoires scientifiques », de plagiat, de fraude, etc) traités par le médiateur. La discussion portera sur la complémentarité des champs de compétence de la médiation et du COMETS. Le comité pourra désigner parmi ses membres un observateur qui suivra les conclusions des comités ad hoc comme le prévoit le texte du COMETS sur la fraude.*

La croissance du nombre de cas traités par la médiation est analysée comme un symptôme de l'évolution du métier de chercheur (en réflexion dans le groupe 4). Le COMETS prend acte de l'importance d'une bonne interaction avec la médiatrice. Le document présenté en séance par Maité Armengaud sera diffusé aux membres et observateurs du COMETS et elle sera régulièrement invitée à participer aux plénières du COMETS.

2. *Contribution du COMETS au débat sur l'intégrité scientifique. Danièle Bourcier et Anne Cambon-Thomsen rendront brièvement compte de leur intervention à divers colloques récents sur le plagiat et l'intégrité en recherche. Le COMETS doit-il reprendre et compléter son court texte de 2006 sur la fraude scientifique ? Quelle sera la participation du COMETS aux débats qui s'annoncent ? (par exemple le séminaire de l'Institut Curie le 10 avril 2012 et la World Conference on Reserach Integrity en mai 2013 à Montréal) ? Faut-il créer un groupe de travail sur ces questions de plus en plus d'actualité ?*

Le document présenté en séance par Anne Cambon-Thomsen sera diffusé aux membres et observateurs du COMETS. Le COMETS demandera à la direction du CNRS d'adopter la déclaration de Singapour lors du CA du 29 mars prochain. La charte de l'évaluateur que prépare le COMETS s'annonce conforme aux principes de cette déclaration. Michèle Leduc en fera état au colloque de l'institut Curie et dans *Le Journal du CNRS* de mars-avril.

3. *La formation à l'éthique. Préparation des interventions auprès des entrants au CNRS, opportunité d'organiser des cours ou écoles d'éthique, de rédiger un vade-mecum d'éthique. Recours éventuel à une professionnelle de l'éthique ? Coopération avec le CEA qui donne des cours d'éthique à ses ingénieurs ? Le COMETS est encouragé à faire appel aux financements par la formation permanente du CNRS pour des actions de ce type.*

Anne Cambon-Thomsen accepte la proposition que lui fait le COMETS de coordonner les différents projets du COMETS dans ce domaine, en tant qu'expert associé. Danièle Bourcier se chargera de recenser les chartes et codes de bonne conduite existants et de revoir les références données par le colloque de Grenoble de 2008. Jean-Gabriel Ganascia proposera un « squelette d'enseignement » et un groupe de travail composé de Danièle Bourcier, Françoise Birg, Jean-Gabriel Ganascia, Maïté Armengaud dont Michèle Leduc et Anne Cambon-Thomsen seront rapporteurs élaborera la documentation d'appui pour l'intervention auprès des entrants au CNRS.

4. *Questions diverses par les membres du comité. (éludées par manque de temps)*

5. *Point sur le travail du groupe 4.*

En raison des projets urgents le concernant (voir ci-dessus) le COMETS s'est concentré sur le projet d'autosaisine concernant la charte de l'évaluateur et sur le projet de charte correspondant, bien que ses membres aient beaucoup travaillé par ailleurs et que deux autres textes du groupe (un sur l'évolution du métier du chercheur et un sur la bibliométrie) figurent au dossier de la réunion. Leurs auteurs attendent des réactions. La version 4 de la charte circulera dès que les modifications faites en séance auront été intégrées.

6 et 7 *Point sur les groupes de travail 1,2 et 3.*

Il sera fait le 30 mars prochain (texte sur le Data sharing, autosaisine sur l'open access). Une audition est prévue.